

Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 39294

Master 2 Direction de Projets ou Etablissements Culturels Parcours Médiation et Création Artistique (M2_MCA)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Ce Master vise à développer un socle de compétences pour concevoir des projets culturels appliqués à des domaines où la pluridisciplinarité de la création artistique est centrale. Cette notion de « pluridisciplinarité » doit s'entendre comme la capacité à articuler des propositions artistiques à des enjeux de différentes natures - sociales, éducatives, médiatiques et scientifiques.

L'objectif de cette formation est de former des étudiants aptes à conduire des projets culturels et à assurer rapidement des fonctions d'encadrement dans des établissements culturels, des entreprises, des scènes (spectacle vivant notamment), événements ou festivals, des friches culturelles ou des organisations publiques (observatoires, syndicats, sociétés d'auteurs, collectivités territoriales, associations dans une logique de service public et d'intérêt collectif).

► Objectifs de la formation

Les compétences délivrées s'appuient sur une connaissance approfondie de l'environnement professionnel et portent sur les modes d'intervention publique et des projets de territoire. Les compétences visent à :

- Posséder les connaissances théoriques et pratiques de la conception de projets culturels.
- Être capable d'identifier les risques et les opportunités liés aux transformations économiques, sociales, politiques et culturelles contemporaines et de percevoir les dynamiques en cours dans le secteur culturel.
- Acquérir des connaissances en sociologie, en sciences des arts du spectacle, en histoire et en sciences de l'information et de la communication pour être en capacité de mener une réflexion portant sur la médiation et la création artistique.
- Mobiliser des savoirs dans une perspective opérationnelle et transversale.
- Être capable d'articuler les médiations et actions en direction des publics, de concevoir et conduire des projets culturels au sein de structures culturelles, de festivals, de compagnies, d'associations et entreprises, dans le cadre des politiques de développement et de démocratisation culturelle.

► Métiers visés

Chargé de coordination de projets artistiques et culturels

Chargé des relations aux publics

Assistant de production et d'administration spectacle, cinéma et audiovisuel

Chargé de mission dans une collectivité territoriale

Chargé des relations publiques et de la communication

Assistant de programmation artistique

Intervenant dans le domaine socioéducatif

Des diplômés peuvent également évoluer vers les métiers des enquêtes, du conseil, du mécénat et de l'ingénierie culturelle

► Rythme d'alternance

Les cours et exercices pratiques sont dispensés entre les mois de septembre et de juin. Le calendrier fonctionne en alternance : il débute à un rythme hebdomadaire (2 jours de formation intensive les lundis et mardis et 2 à 3 jours en entreprise) puis se poursuit à temps plein en entreprise à partir du mois de mars. Des cours intensifs sont également programmés sur 3 à 4 semaines.

► Dates de la formation et volume horaire

16/09/2024 > 17/09/2025 (414 heures)

Durée : 1 an

ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Le/la candidat(e) doit témoigner de sa capacité à appréhender l'évolution du champ culturel ainsi que les enjeux de la gestion de projets et de la médiation et à être recruté(e) sur des missions en alternance. Il est souhaitable que le/la candidat(e) dispose d'une expérience et d'un début de positionnement professionnel dans le domaine professionnel culturel auquel(elle) il/elle se destine. Qu'il ou qu'elle soit en mesure de formuler par ailleurs quels éléments précis de son parcours antérieur le/la mènent à faire ce choix.

► Modalités de candidature

Les candidatures s'effectuent uniquement en ligne sur le portail web e-candidat Université Sorbonne Nouvelle (dépôt des dossiers et consultation des résultats des différentes phases).

Examen sur dossier et entretien.

Le dossier doit comprendre les titres/diplômes, des éléments pour apprécier la nature et le niveau des enseignements suivis par le candidat, tout justificatif de stages et/ou expériences professionnelles dans les secteurs de la conception de projets culturels.

L'entretien doit permettre d'évaluer les connaissances et les compétences acquises, la motivation du candidat et l'adéquation du projet professionnel avec la formation.

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Naïma ANDEVE

contact@formasup-paris.com

Corinne MAIN

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



► Vos contacts « École/Université »

THEVENIN Olivier

olivier.thevenin@sorbonne-nouvelle.fr

01 45 87 78 93

PROGRAMME

► Code RNCP 34104

► Direction et équipe pédagogique

Au terme de cette année de formation, les étudiants doivent être capables de mobiliser : des savoirs théoriques (concepts et théories sociales sur la culture et les médias, sur l'histoire culturelle, sur les publics de la culture) ; des savoirs méthodologiques appliqués (conception de projets culturels, approches de la médiation culturelle, techniques d'enquête) ; des savoirs transversaux (organisation des institutions culturelles, anglais, culture numérique) ; des savoirs professionnels (stratégie de communication, dispositifs et plateformes numériques de médiation dans les institutions culturelles, gestion d'un site web, transmission de l'expertise des professionnels du secteur culturel et acquisition d'expériences de terrain).

Les cours et exercices pratiques du Master ont pour fonction de renforcer ces compétences, en particulier les capacités à évaluer la pertinence d'un projet culturel et à définir les moyens de sa mise en oeuvre.

Volume horaire
session -1
année 1



Programme détaillé de la formation

Direction de projets culturels	48h
Domaine de Spécialité	168h
Langue - Anglais	36h
Projet culturel : Médiation et Conception	144h
Ouvertures professionnelles et Mémoire	18h

► Modalités pédagogiques

L'organisation de la formation vise à exploiter la richesse et la diversité du groupe et à favoriser le travail collaboratif.

- Réalisation de projets de groupe (ateliers participation culturelles ; Projet culturel : Médiation et Conception) et d'un voyage d'études:
- Développement d'une réflexion personnelle (séminaires, workshops intensifs, visites et conférences, colloques)
- Animation des dispositifs pédagogiques avec des partenaires professionnels : le Forum des Images, la Gaîté Lyrique, le Centquatre, F93, l'INA.

L'étudiant est par ailleurs engagé dans des travaux personnels d'étude et de recherche.

Un suivi continu est effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences et de l'adéquation des programmes de la formation aux besoins individuels et collectifs.

► Contrôle des connaissances

En cohérence avec la pédagogie, les évaluations mobilisent les apprentissages croisés de plusieurs enseignements et reposent sur des évaluations à la fois individuelles et collectives (capacité des étudiants à travailler en groupe).

L'évaluation de l'expérience professionnelle se fait sur la base des livrets d'apprentissage notés par le tuteur pédagogique et des grilles d'évaluation complétées tout au long du contrat par le maître d'apprentissage/tuteur entreprise.

► Diplôme délivré

Diplôme de Master. Domaine : Arts, Lettres, Langues ; Mention Direction de Projets ou Etablissements Culturels ;

Parcours Médiation et Création Artistique.

Diplôme de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche délivré par l'Université Sorbonne Nouvelle.

COMPÉTENCES

Au terme de la formation, les étudiants doivent être capables de mobiliser : des savoirs théoriques ; des savoirs méthodologiques appliqués (conception de projets culturels, approches de la médiation culturelle, techniques d'enquête) ; des savoirs transversaux (organisation des institutions culturelles, anglais, culture numérique) ; des savoirs professionnels (stratégie de communication, sur les nouveaux médias : dispositifs et plateformes numériques de médiation dans les institutions culturelles ; gestion d'un site web, transmission de l'expertise des professionnels du secteur culturel et acquisition d'expériences de terrain).

Les compétences délivrées s'appuient sur une connaissance approfondie de l'environnement professionnel et portent sur la conception de démarches auprès des services des relations avec les publics en lien avec les modes d'intervention publique et des projets de territoire :

► Gestion de projets culturels

- Posséder les connaissances théoriques et pratiques de la conception de projets culturels.
- Être capable d'identifier les risques et les opportunités liés aux transformations économiques, sociales, politiques et culturelles contemporaines et de percevoir les dynamiques en cours dans le secteur culture.
- Avoir des connaissances en management, droit et stratégies de financement de la culture.

► Conduite de projets en médiations culturelles

- Être capable d'articuler les médiations et actions en direction des publics.
- Concevoir et conduire des projets culturels auprès des publics au sein de structures culturelles, de festivals, de compagnies, d'associations et entreprises, dans le cadre des politiques de développement et de démocratisation culturelle.
- Participer à la vie culturelle : modalités, dispositifs et contraintes.

► Approche stratégique de l'ingénierie culturelle

- Définir une problématique adaptée aux conclusions d'un diagnostic.
- Disposer des aptitudes pour appréhender le rôle transversal de la culture dans le processus du développement.
- Comprendre la place du projet au sein du processus stratégique.

Connaître les étapes de la démarche d'analyse stratégique,

Maîtriser les logiques de recueil d'informations, d'analyse et de positionnement.

► Connaissance des écosystèmes de la création artistique

- Analyser des environnements, des activités et des acteurs de la culture, de l'événementiel et de la création avec des approches théoriques.
- Etre capable de se situer dans le domaine de la communication et des innovations numériques dans le domaine culturel et social.
- Animer des Ateliers artistiques.

► Réflexives et rédactionnelles

- Rédiger des rapports, des synthèses et un mémoire de fin d'étude qui permet de concevoir une problématisation.
- Maîtriser certaines techniques de recherche documentaire, de recueil de données (analyse de corpus, enquêtes).
- Conduire l'analyse critique d'un travail personnel ; défendre et argumenter des positions devant un jury.

► Maîtriser l'anglais

- Lire et comprendre des documents écrits dans le cadre de son activité professionnelle.
- Communiquer, se faire comprendre à l'oral et participer à un échange sur des sujets professionnels.
- Rédiger à l'écrit en situation professionnelle (écrire un mail, une note, un rapport...).